

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 24 Septembre

COMMENT TOMBENT LES MINISTÈRES

Le ministre de l'intérieur vient de faire tomber la nouvelle lancée par un grand journal parisien, qu'un « important mouvement préfectoral était en préparation. » La nouvelle était, paraît-il, tout à fait exacte. Le ministre de l'intérieur ne prévoyait rien ; il est donc satisfait, pleinement satisfait de ses hauts fonctionnaires. La politique du préfet du Nord, qui consiste à mettre d'accord les radicaux et les socialistes pour faire échec aux modérés, lui paraît sans doute excellente. Les préfets du Gers, de la Lozère et de l'Yonne que M. Bourgeois avait choisis pour soutenir la clientèle radicale et faire triompher de bons candidats radicaux, ce à quoi d'ailleurs ils ont merveilleusement réussi, ces préfets-là conservent la confiance du ministre de l'intérieur. Nous ne pouvons que le regretter sincèrement.

De toutes les mesures qui s'imposaient au cabinet modéré, lorsqu'il a succédé au ministère radical, aucune n'était plus urgente que de réparer les préjudices causés aux meilleurs amis par les épurations de M. Bourgeois. Un premier mouvement administratif avait été signé par M. Barthou quelques semaines après son arrivée aux affaires. Il avait été bien accueilli par la majorité gouvernementale, puisqu'à la suite de l'interpellation que lui avait adressée M. Jaurès, la Chambre des députés avait voté au cabinet un ordre du jour de confiance. Dans son éloquent discours, M. le ministre de l'intérieur avait du reste fièrement déclaré qu'il ne permettrait pas à ses agents de favoriser la politique des socialistes ; il avait saisi cette occasion pour faire un éloge mérité de M. Sée, ancien préfet de la Haute-Vienne, que M. Bourgeois avait

brutalement révoqué, parce que ce courageux fonctionnaire se refusait à servir les socialistes de Limoges. La conclusion de cette énergique profession de foi paraissait être que M. Vel-Durand, préfet du Nord allait être remplacé et que M. Sée allait être réintégré. Pas le moins du monde. Aucun mouvement administratif n'a succédé au premier. Depuis cinq mois, les fonctionnaires d'ordre politique nommés par le cabinet radical restent dans leurs mêmes postes ; ceux qui ont été sacrifiés aux rancunes socialistes sont toujours sans emploi.

Puisqu'on annonce officiellement que cette situation ne va pas se modifier, nous sommes bien obligés de faire ressortir une fois de plus les graves inconvénients qui en résultent. Si les ministres modérés se bornent à accepter les faits accomplis par les radicaux, quelle confiance peuvent avoir en eux leurs amis des départements ? Comment veut-on que les modérés sortent de l'effacement dont on les blâme, s'ils sont ouvertement combattus ou découragés par l'administration qui devrait les soutenir et les aider ?

On nous répond sans doute que les préfets sont des fonctionnaires, qu'ils obéissent à leur chef hiérarchique, et que si c'est un ministre non radical qui soit aux affaires, leur attitude cesse d'être hostile envers les partisans du cabinet. C'est une erreur. Lorsqu'un préfet a dirigé pendant six mois son administration dans un sens radical, lorsqu'il a fait voter par son conseil général des vœux et des félicitations en faveur de M. Bourgeois et de M. Doumer et qu'il a fait l'éloge de l'impôt progressif sur le revenu, comment veut-on que ce même personnage prenne dans la même région une attitude opposée ? S'il se livrait à de semblables palinodies, il perdrait toute l'influence et toute l'autorité qui pourraient lui rester. La vérité est que dans la moitié des départements, pour ne pas dire les deux tiers, si les préfets ne combattent pas ouvertement le gouvernement, ils se gardent bien de le servir. Selon l'expression en usage, ils « se

réservent » ils cherchent à ne pas se compromettre, ils continuent à trembler devant les radicaux et devant les socialistes. S'obstiner à ne pas le comprendre, c'est s'exposer à de cruelles déceptions.

Le triste résultat des trois dernières élections sénatoriales partielles a été un premier avertissement. Les élections du mois de janvier en seront un autre, bien plus grave, bien plus irréparable, si les préfets nommés par M. Bourgeois ne reçoivent pas une autre destination, ou n'affirment pas hautement, par des actes, leur dévouement au Ministère actuel, comme nous en connaissons...



QUESTION D'HUMANITÉ

Il faudrait, ce semble, être singulièrement insensible pour n'être pas ému par l'abominable spectacle dont la Turquie tout entière est depuis trop longtemps déjà le théâtre.

Des événements d'ordre divers ont pu, en France, en détourner l'attention publique, et, d'autre part, les compétitions ardentes auxquelles ne peut manquer de donner lieu la mort de « l'homme malade » depuis tant d'années, sont de nature à paralyser plus ou moins, pendant un laps de temps indéterminé, l'action de l'Europe, périodiquement effrayée par la perspective des sanglants conflits que risque d'entraîner la solution de cette séculaire question d'Orient, si grosse de complications dans l'avenir comme elle l'a été dans le passé.

Dans les belles contrées, où les Turcs depuis plusieurs siècles ont semé la désolation morale en même temps que la stérilité matérielle, il y eut souvent des forfaits et des massacres imputables à ce gouvernement de la Sublime Porte, dont la tyrannie a survécu à la puissance et qui semble même devenu d'autant plus barbare et sauvage que son existence jure davantage encore avec les progrès de ce XIX^e siècle, dont il

insulte, par tous ses actes, la civilisation et les aspirations humanitaires.

Jamais cependant, par suite d'un contraste encore plus douloureux qu'étrange, on ne vit l'Europe aussi insensible, tout au moins dans les sphères officielles, aux souffrances des populations chrétiennes de la Turquie. Jamais non plus, dans certains milieux politiques, on ne vit afficher à leur égard un scepticisme aussi dur, — nous dirions presque aussi cruel.

Et cependant les faits sont là qui crient et qui hurlent, dans toute leur sinistre horreur.

Il y a quelques jours, à Lausanne, dans ce pays de Suisse, petit par son territoire, mais si grand par son histoire, par ses mœurs publiques et privées, par ses libertés qu'il sait si bien maintenir et développer, avait lieu une importante réunion. Il y avait là des hommes appartenant à toutes les conditions sociales, comme à tous les partis et à toutes les confessions religieuses, tous réunis dans un même sentiment de tristesse indignée, devant les événements horribles qui provoquaient ce concours de toutes les consciences honnêtes dans une même protestation.

Eh bien ! dans cette réunion, il a été énoncé des faits qui mériteraient d'avoir un immense retentissement dans l'Europe entière. Nous n'en citerons comme preuve que cet extrait d'un éloquent discours de notre confrère, M. Albert Bonnard, rédacteur de la *Gazette de Lausanne*, l'un des organes les plus importants du parti libéral suisse :

« Les événements d'Arménie, a-t-il dit, sont incroyables, aussi a-t-on longtemps refusé d'y croire. L'histoire rapporte de grandes tueries, de grandes hécatombes humaines. Nous avons frêmi sur les bancs de l'école au récit des Vêpres siciliennes, de la Saint-Barthélemy, des Dragonnades, du massacre des catholiques irlandais par les soldats de Cromwel. Mais nous pensions tous que des faits de ce genre étaient devenus impossibles dans notre siècle, si fier de sa civilisation, et qui fait sonner si haut les

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 59

HAINES MORTELLE

PAR A. DES ORMEAUX

TROISIÈME PARTIE
LA RENCONTRE

Le crime

« Qu'il y a de mieux, c'est que depuis la visite de M. Orgeval mademoiselle est moins triste, elle cause volontiers, s'isole moins et s'impatiente quelquefois de pas voir les aiguilles du cadran tourner assez vite. »

« Monsieur, c'est une autre affaire, il ne cache pas son contentement, il ne tient plus en place et répète à chaque minute, en se frottant joyeusement les mains : — Enfin ! c'est demain que mon fils arrive. — Savez-vous son nom au monsieur ? questionna la domestique. — Je ne m'en souviens pas très bien, la mère Madeleine me l'a pourtant dit, pas plus vieux que ce matin. — Mais vous savez que c'est le capitaine Sabreux ou Savreux, oui, c'est bien cela, on l'appelle le capitaine Savreux. — D'ailleurs, il sera bien facile à reconnaître, il n'a qu'un œil, il a perdu l'autre en se battant contre les Chinois

il a reçu la croix pour sa peine.

A ces dernières paroles du cocher, l'aubergiste regarda Paul à la dérobée avec insistance, lui trouvant sans doute quelque ressemblance avec le fiancé de Mlle Mollien, dont M. Prosper venait si mal à propos de faire le portrait.

L'officier, que les deux hommes n'avaient pas remarqué en entrant, retenu à sa place par la conversation qui l'intéressait au plus haut point, s'aperçut bien vite de l'espionnage dont il était l'objet.

Il se sentit dévigné par la rusée commère et mit un doigt sur ses lèvres pour lui faire signe de se taire, en même temps qu'il se renfonçait dans l'embrasure d'une fenêtre pour éviter les regards curieux des deux consommateurs.

L'aubergiste inclina la tête en souriant pour lui faire comprendre qu'elle saurait garder son secret, et pensant être agréable à son bête, eile posa une nouvelle question au vieux cocher.

— Mlle Mollien restera-t-elle au château après son mariage ?

— Vous m'en demandez trop, madame Marin. Je ne sais s'il y a rien de décidé à ce sujet, mais le départ de Mlle Mollien me causerait un bien gros chagrin, je vous assure.

— On vous congédierait, peut-être ?

— Nous congédier, s'écria M. Prosper avec feu, Ah ! comme on voit bien que vous ne connaissez pas nos maîtres !

Il serait à souhaiter que tous les riches prennent exemple sur eux, le pauvre monde serait moins malheureux et eux mieux servis.

C'est la bonté des maîtres qui fait le dévouement des

domestiques. Pas vrai, madame Marin ? Le cocher jeta un regard sur l'horloge qui emplissait l'auberge de son tic-tac monotone. Déjà cinq heures et je suis là à bavarder comme une vieille pie. Je me sauve.

La mère Madeleine va encore me dire que je ne suis qu'un vieux soigneur.

Au revoir, madame Marin, c'est pour moi la tournée, j'ai oublié mon porte-monnaie, je vous paierai ce soir.

— Oui, oui, c'est bon, au revoir monsieur Prosper. L'officier laissa les deux hommes s'éloigner avant que de faire un mouvement.

Il était doucement ému, non pas que la conversation du cocher lui eût rien appris de nouveau. La bonté de M. Mollien, la charité et la douceur de Louise, il ne les ignorait pas.

Cependant, malgré sa confiance illimitée en son ami, malgré sa joie, malgré l'immense bonheur qu'il avait rêvé et qu'il touchait enfin du doigt, il avait conservé un dernier doute, un dernier scrupule ; la crainte que Mlle Mollien et son père — esclaves de leur parole — ne lui sacrifassent leurs plus légitimes désirs, l'exécution de nouveaux projets, persisistait dans son esprit.

Et ce sacrifice, son âme généreuse se refusait à l'accepter, il préférait sa propre immolation.

Mais ce doute, M. Prosper achevait de le dissiper. Le vieux cocher venait de le dire ; on avait pleuré son absence, on avait souffert de son long silence ; aujourd'hui on l'attendait avec impatience, l'annonce de son arrivée avait chassé la tristesse du front de sa fiancée, et maintenant encore on se préparait à l'accueillir comme un fils, comme un enfant prodigue dont on souhaitait depuis longtemps le retour.

Cette fois, il était bien forcé à le reconnaître, il avait

touché au port, la divine Providence l'avait guidé doucement au travers des récits et des écueils de la vie, jusqu'à ce coin isolé et calme où le guettait le bonheur.

C'était Dieu qui l'avait amené dans l'auberge, c'était lui encore qui avait inspiré sa curiosité à la cabaretière, ses paroles au cocher pour lui enlever ses dernières appréhensions, lui ôter ses derniers scrupules.

Il n'avait plus à hésiter devant une intervention providentielle aussi manifeste, il n'avait qu'à s'incliner et obéir.

Quand les pas des deux hommes se furent éteints dans l'éloignement, Savreux s'approcha de l'aubergiste et lui demanda :

— Pourriez-vous m'indiquer, madame, où je trouverai un jardinier fleuriste dans les environs.

— Oui, mon capitaine, fit audacieusement la femme, il y en a un sur le chemin du cimetière de Villers-le-Bel, de l'autre côté de la montée.

— Chut ! fit Savreux en souriant, gardez-moi le secret, M. Prosper a l'air très bavard, il irait me dénoncer à sa maîtresse.

— Je vous le promets, monsieur, répondit la ménagère avec un soupir qui montrait quel sacrifice lui demandait l'officier en lui imposant silence.

Le capitaine salua Mme Marin toute décontenancée et qui s'attendait à d'autres questions, alluma un cigare et s'éloigna dans la direction du cimetière de Villers-le-Bel.

Il ne tarda pas à apercevoir l'enseigne du fleuriste que lui avait indiqué l'aubergiste, il entra dans le jardin et en ressortit peu après, une énorme botte de splendides roses blanches au bras.

Le cimetière où reposait Mme Mollien était à plusieurs

progrès de l'humanité et de la solidarité entre les peuples.

« Et voici qu'on vient tout à coup nous raconter qu'à quelques journées de chemin de fer de nous, en l'an de grâce 1895 et 1896, des faits se sont passés qui laissent loin derrière eux ceux dont je viens d'évoquer le souvenir. Les Vêpres siciliennes ont coûté la vie à huit mille français. On n'est pas d'accord sur le nombre des victimes de la Saint-Barthélemy. Les évaluations varient entre 2,000 et 60,000 victimes. Il y a de la marge. Mais les écrivains les plus pondérés et les plus dignes de foi disent que dans cette nuit, à jamais maudite du 24 août 1572, 8,000 huguenots furent massacrés à Paris et 12,000 en province. Total 20,000. Ce chiffre est terrible. Mais il reste bien en arrière des 100,000 Arméniens qu'on nous racontait avoir été systématiquement égorgés dans l'Asie-Mineure, dans la seule année 1895, sans parler des 20,000 à 40,000 qui ont péri au mois de juin, dans la province de Van et des 6,000 à 8,000 qu'on vient d'abattre à coups de bâtons dans les plus beaux quartiers d'une grande capitale européenne d'un million d'âmes !... »

Et, accumulant preuves sur preuves, l'orateur a établi que ces chiffres sont encore au-dessous de la vérité, car on pourrait ajouter que ce ne sont pas seulement les Arméniens, mais les chrétiens de toute confession et de toute nationalité, qui, à cette heure, à Constantinople et dans tout l'Empire ottoman, sont molestés, outragés et trop souvent, hélas, massacrés.

Aussi combien mériterait-il d'être entendu dans le monde entier cet ordre du jour généreux et vraiment humain, voté par les citoyens réunis à l'Hôtel de Ville de Lausanne :

« Pénétrés d'horreur et d'indignation au récit des massacres qui, depuis deux ans, dévastent l'Arménie ainsi que d'autres provinces de l'empire turc et tendent à la destruction des peuples chrétiens ;

« Consternés de voir l'inaction des grandes puissances, qui se sont constituées, en d'autres temps, les protectrices des chrétiens d'Orient, ont signé des traités qui garantissent à ceux-ci la liberté des cultes et un gouvernement équitable, et disposent de tous les moyens nécessaires pour imposer leur volonté à la Turquie ;

« Convaincus qu'en présence de cette inaction prolongée, il faut qu'un grand mouvement de fraternité humaine et de solidarité chrétienne se communique de peuple à peuple, et amène les gouvernements à faire leur devoir ;

« Estimant que le peuple suisse, qui a pris à plusieurs reprises des initiatives internationales, peut et doit protester contre des

faits qui sont un déshonneur pour ceux qui les verraient s'accomplir en silence comme pour ceux qui, pouvant les empêcher, les tolèrent ;

« Chargent un comité d'organiser une manifestation du peuple suisse, et ont confiance que le Conseil fédéral saura faire valoir cette manifestation auprès des grandes puissances de l'Europe. »

Pour faire prévaloir ces idées, ceux qui les ont si noblement défendues, n'ont d'autre force que la force morale, la force de la vérité. Peut-on penser que cela n'est rien ? Nous nous refusons à le croire, et nous espérons que, pour sa part, le gouvernement de la République française saura conformer, à Constantinople, sa politique et son attitude aux vieilles et généreuses traditions de la France et aux droits imprescriptibles de l'humanité.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

La rentrée des Chambres

La visite du Tsar aurait-elle pour effet de retarder la rentrée des Chambres, et faudrait-il au pays plus de quinze jours pour se remettre des patriotiques émotions que lui cause et que lui causera la venue de son puissant allié ?

On avait annoncé comme certaine pour la reprise des travaux du Parlement, la date du mardi 20 octobre. Aujourd'hui il semble décidé que les Chambres ne seront convoquées que pour le 27 octobre, ce qui équivaut, en réalité, à dire que les travaux parlementaires ne recommenceront qu'après la Toussaint.

Est-il désirable ou même explicable qu'il en soit ainsi ? Un tel retard est-il commandé par la situation politique et budgétaire ? Faut-il oublier que les Chambres sont en vacances depuis le 11 juillet, qu'il y a un grand nombre de questions importantes à l'ordre du jour, ne serait-ce que celles qui ont trait à Madagascar, et surtout qu'il conviendrait de faire tout au moins un effort pour n'être pas obligé d'accepter, comme la chose la plus naturelle et la plus correcte du monde, la nécessité, dès aujourd'hui à peu près inévitable, d'ailleurs, des douzièmes provisoires.

Si bien accueillie que soit la visite du tsar, si importante au point de vue de notre politique extérieure, il ne faudrait pas cependant que l'on parût croire qu'aux yeux de la majorité des Français, le Parlement est un rouage inutile, qu'ils ne demandent qu'à ne plus voir fonctionner.

A cet égard, il ne faut pas se méprendre sur la tactique assez ingénieuse et, en tous cas, très perfide, dont les réactionnaires et les ennemis de la République poursuivent l'application.

N'est-ce pas ainsi qu'ils s'emploient de toutes leurs forces à ridiculiser M. Félix Faure moins, à vrai dire, par des caricatures qui n'ont qu'une faible portée, qu'en lui prêtant très gratuitement, nous devons le croire, des tendances ou des fantaisies qui ne sauraient exister.

Les fonctions de président de la République

née.

Savreux éparpilla les roses sur le marbre, où leur blancheur mit des taches éclatantes pareilles à des larmes d'argent sur une draperie funèbre.

Il s'agenouilla ensuite et pria silencieusement durant quelques minutes, puis comme sur la tombe de ses parents, il se mit à causer avec la morte.

— Mère ! disait-il, laissez-moi vous donner ce doux nom que vous aimiez à m'entendre prononcer autrefois.

Puisque le ciel m'a ramené auprès de votre fille dont un méchant m'avait éloigné, que n'êtes-vous là pour m'apprendre à la rendre heureuse ?

Avant que de la revoir j'ai voulu m'entretenir avec vous, vous demander votre consentement à notre bonheur, implorer votre bénédiction.

Vous intercéderez pour nous, n'est-ce pas ?

Il se releva lentement et, étendant la main d'un geste solennel, comme pour prononcer un grave serment, il murmura :

— Mère ! dormez en paix, demain je serais votre

fil, et.....

Il n'acheva pas, poussa un soupir étouffé, chancela et se renversa sur la tombe, la figure tournée vers le ciel.

Derrière lui le mendiant, qui était parvenu en rampant jusqu'à la sépulture de Mme Mollien, s'était brusquement redressé un poignard à la main.

Paul avait senti glisser le long de ses chairs, entre ses côtes, l'acier froid d'une lame, la parole était venue mourir sur ses lèvres, étouffée par un flot de sang, et il était tombé !

Le coup porté d'une main sûre avait été foudroyant.

Savreux pourtant n'était pas mort, il ent'ouvit les

sont assez hautes pour qu'on ne les dénature point par nous ne savons quelle mascarade empruntée à la royauté et à l'empire. Avec raison, l'opinion publique se montre favorable à tout ce qui pourra rehausser l'éclat de la solennelle réception faite au tsar Nicolas II, qui doit recevoir un accueil digne de la grande nation amie et digne de la France. Mais, qu'on le croie bien, ce n'est pas en conseillant au président de la République française de jouer sur la scène du monde un rôle qui n'est pas le sien et qui rappellerait, en les exagérant, les scènes comiques du *Bourgeois-gentilhomme*, qu'on vise à rehausser le prestige de son caractère et de sa dignité.

Le rappel de M. Laroche

On a accueilli avec une grande faveur la nouvelle du rappel de M. Laroche, résident général de France à Tananarive. On ne saurait, en effet, trop souhaiter que la situation que laisse derrière lui ce haut fonctionnaire s'améliore promptement. Convient-il cependant, comme on l'a fait un peu trop, de transformer M. Laroche en une sorte de bouc-émissaire, ayant fait tout le mal ? Il y aurait là, ce nous semble, une réelle injustice. Les difficultés étaient grandes à Madagascar avant M. Laroche, et elles le seront après lui. Ce n'est pas douteux, on est allé là-bas, à l'aveugle, malgré l'enquête si concluante qui avait été faite en 1885 et qui avait mis en pleine lumière les obstacles à vaincre et les sacrifices à faire. Les premiers n'ont guère fait que grandir et les seconds se s'accroître en ces derniers mois. Malheureusement, quels que soient les talents militaires et l'énergie bien connue du général Gallieni, il faudra, si l'on veut qu'il parvienne à améliorer une aussi fâcheuse situation, lui envoyer beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent.

Le Voyage du Tsar

La date du 8 octobre est fixée pour la visite du tsar et de la tsarine à Versailles.

On prépare à leur intention les appartements de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Voici quel sera très probablement l'itinéraire choisi pour se rendre à Versailles.

Le cortège partira de l'ambassade de Russie vers onze heures du matin, traversera le pont de la Concorde, parcourra l'avenue des Champs-Élysées, l'avenue du bois de Boulogne, l'avenue des Accacias, passera devant la cascade, traversera le pont de Saint-Cloud, suivra ensuite l'avenue de Saint-Cloud, la rue Saint-Pierre et entrera au château par la cour d'honneur. La cour sera intérieurement sablée.

Sur la place d'armes, face à la cour d'honneur, toute la garnison de Versailles serait massée.

Le tsar sera reçu par le président de la République qui le conduira à la grande salle des glaces où aura lieu une grande réception des corps d'Etat. Après la réception, un grand déjeuner de gala sera servi dans la salle des Batailles.

Ensuite, le tsar prendra place sur un des balcons pour jouir de la vue générale du parc de Versailles, qu'il visitera après avoir vu jouer les grandes eaux.

Il est probable que la visite se terminera par celle du grand et du petit Trianon, et où aurait lieu l'audition, au théâtre de Trianon, d'un impromptu d'une demi-heure.

* * *

yeux, et fit un suprême effort pour se redresser, il ne put y parvenir et retomba sur la dalle du tombeau.

Mais ses yeux, voilés par les approches de la mort, aperçurent, penchés sur lui, une figure de démon, un masque hideux où la haine avait mis ses fureurs jaillantes, le vice imprimé ses stigmates indélébiles et toutes ses honteuses flétrissures.

D'une voix féroce, l'assassin ricanaît en face de sa victime abattue à ses pieds :

— Il y a loïn, capitaine Savreux, de la coupe aux lèvres.

— Dubulle ! murmura l'officier d'une voix mourante, je ne m'étais donc pas trompé.

Ses traits qu'envahissait une pâleur mortelle prirent une si souveraine et si écrasante expression de dégoût et de mépris que le misérable se fit honte une minute à lui-même et se sentit le rouge lui monter au front.

Mais cette muette et éloquent protestation, au lieu de désarmer le misérable, porta le comble à sa fureur.

Le but qu'il poursuivait n'était pas atteint. Au lieu de cette agonie furieuse, de ces cris, de ces imprécations qu'il s'attendait à trouver sur les lèvres de celui qu'il venait de frapper si lâchement, il ne rencontra qu'une victime préparée à la mort, un homme qui recueillait ses dernières forces, pour offrir dans une prière résignée sa vie à Dieu qui la lui redemandait, au moment précis où il allait être heureux.

La rage de l'assassin ne connaissait plus de bornes ; devant cette mort, calme comme celle du juste, il s'affolait, il voulut troubler les derniers moments de l'officier, le torturer encore à cette minute suprême.

Et, se penchant sur le corps de Savreux :

— Oui, rugit-il, Dubulle qui vient de prendre sa re-

On prétend que les troupes de l'active, de la réserve et de la territoriale seront échelonnées sur la ligne de Cherbourg à Paris, lors de l'arrivée du Tsar.

La fête populaire organisée par la ville aura lieu le premier soir de son arrivée.

Les souverains russes arriveront à Paris dans le train présidentiel avec le Président de la République.

La revue de Châlons aura lieu à deux heures de l'après-midi.

On assure qu'après la visite à l'Hôtel-de-Ville, le Tsar offrira un dîner au Président de la République et aux ministres à l'ambassade russe.

Parallèle de forces

Un écrivain militaire allemand, M. Charles Bleibtren, publie, dans les *Dernières nouvelles de Munich*, un article sensationnel établissant une comparaison entre les forces de combat de « la triple alliance » et de « la double alliance » de la France et de la Russie.

	Bataill.	Escadr.	Canons.
Allemagne.....	1.305	508	3.024
Autriche.....	934	435	2.144
Italie.....	567	145	1.590
	2.806	1.088	6.758
France.....	1.133	500	4.176
Russie.....	1.555	1.253	3.778
	2.688	1.153	7.954

M. Bleibtren évalue ainsi les forces que ces pays pourront mettre en ligne de combat au lendemain d'une déclaration de guerre :

	Bataill.	Escadr.	Canons.
Allemagne.....	711	372	2.424
Autriche.....	462	336	2.144
Italie.....	356	144	1.590
	1.529	852	6.158
France.....	537	348	2.808
Russie.....	910	642	2.972
	1.447	990	5.780

Enfin au sujet de la mobilisation :

« La mobilisation française n'est toujours pas encore comparable à la nôtre : l'armée française ne sera prête que le quatorzième jour à 150 kilomètres de la frontière, le transport d'un corps dure trois jours. Mais il faut constater que les conditions stratégiques ne sont pas défavorables à la défensive française.

« Car si du côté allemand nous poussons nos troupes contre la ligne la moins fortifiée de Toul à Epinal ou Verdun-Montmédy, le flanc de cette offensive est menacé soit du côté des Vosges (Belfort) ou du côté de la Meuse, tandis que la défensive se ménage une retraite sûre, de toute façon, vers la Côte-d'Or ou vers Brest. »

On voit qu'en fin de compte, pour l'écrivain allemand, la Triple est supérieure à la Duplice. Tout ceci mériterait examen...

TIRAGES FINANCIERS

Crédit foncier de France

Obligations foncières de 1895

Le numéro 54201 est remboursé à 100.000 francs.

Le numéro 411.290 est remboursé à 25.000 francs.

vanche de tout le mal que tu lui as fait.

Dubulle dont tu souhaitais la mort ! Dubulle qu'as échappé au peloton d'exécution et à la vengeance des Chinois.

Dubulle qui te suit pas à pas depuis ton retour et qui vient de l'assassiner, comme demain il assassinerait ta fiancée et son père, si elle refuse de mettre sa main dans celle de ton meurtrier.

Dubulle que tu ne pensais pas revoir et dont tu avais préparé la mort.

A quoi t'a servi d'être honnête homme ? Tu as souffert toute ta vie et tu viens échouer misérablement au port.

Où sont tes amis, tes fidèles, la foule qui t'acclamait encore hier ? Vois donc à cette heure s'ils viennent à ton secours ?

Et cette providence en qui tu avais une confiance aveugle, que tu implorais chaque fois que sous tes pas je tendais un piège nouveau, elle ne saurait t'arracher aux griffes de la mort.

Tu es là, toi, l'honnête homme, te tordant dans les dernières angoisses de l'agonie et c'est moi le bandit, le brigand, l'assassin qui triomphe.

Tu vois bien que j'ai pris la bonne route !

Comme le capitaine immobile ne semblait plus l'entendre, il colla ses lèvres frémissantes à l'oreille de Savreux, et dans un dernier mouvement de fureur déçue, il lui cria une dernière menace :

— M'entends-tu Savreux, demain ta fiancée deviendra ma femme ou je la tuerai !

(A suivre.)

Le numéro 54.237 est remboursé à 10.000 francs.

Les trois numéros suivants sont remboursés à 5.000 francs : 174.364, 10.818, 151.640.

Les numéros suivants sont remboursés à 1.000 francs :

404.557	492.333	344.050	434.804	213.051
370.016	12.218	318.264	335.436	176.034
198.941	434.021	483.490	35.594	453.598
140.570	413.128	367.902	89.501	75.704
361.430	320.541	260.900	477.206	212.314
450.652	54.584	290.884	334.738	226.878
120.737	9.763	61.855	116.317	366.605
67.225	458.695	436.036	311.352	88.713
182.516	333.590	173.841	273.601	326.918
370.870	172.105	150.102	350.978	358.821

Obligations communales 1892

Le numéro 349.238 est remboursé à 100.000 francs.

Le numéro 465.308 est remboursé à 30.000 francs.

Les deux numéros suivants sont remboursés à 10.000 francs : 372.053, 240.890.

Les quatre numéros suivants sont remboursés à 5.000 francs : 12.200, 223.114, 188.208, 49.336.

Les numéros suivants sont remboursés à 1.000 francs :

401.316	335.268	472.378	15.646	144.510
172.552	383.417	468.931	52.513	168.017
101.530	128.965	382.109	66.040	57.399
222.688	298.366	376.610	212.327	18.198
358.249	200.962	192.567	227.412	381.726
100.080	53.193	453.038	467.891	386.998

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

7° de ligne

Par décret du 20 septembre, sont nommés sous-lieutenants au 7° de ligne, pour prendre rang du 1^{er} octobre 1896, les élèves sortant de l'école spéciale militaire dont les noms suivent : MM. Archen, Arnould, Marot, Masson, Maratuel.

Le général Verrier

On annonce en même temps que la mise à la retraite du général Verrier, commandant la 20^e division d'infanterie, son installation future à Montauban.

Nous ne pouvons que féliciter la ville de Montauban de compter un hôte aussi distingué.

Les boissons dans les régiments

L'autorité militaire ayant eu à constater plusieurs fois des cas d'empoisonnement de soldats qui, placés dans les infirmeries régimentaires, avaient absorbé des liquides toxiques contenus dans des bouteilles à vin, le ministre de la guerre vient de prescrire que dorénavant les distributions de boissons, eau, vin, tisanes, seront effectuées à l'aide de récipients en poterie ou de carafes à eau.

Nouvelles militaires

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE. — OUVRIERS D'ART

Les dispensés ouvriers d'art doivent produire, du 15 septembre au 15 octobre de chaque année, jusqu'à l'âge de 26 ans accomplis, au commandant du bureau de recrutement de la subdivision à laquelle appartient le canton où ils ont concouru au tirage, le certificat prévu par la loi du 15 juillet 1889 dans le but d'établir qu'ils continuent à remplir les conditions sous lesquelles la dispense leur a été accordée.

Pour obtenir ce certificat, les intéressés doivent présenter à M. Michel Bassié, président du jury d'État du département de la Gironde, demeurant à Bordeaux, 26, rue Sainte-Colombe :

1° Le livret militaire ;

2° Une attestation du patron chez lequel ils travaillent actuellement, constatant qu'ils continuent à exercer la profession pour laquelle ils ont été dispensés.

La signature du patron devra être légalisée par le commissaire de police ou par le maire de la commune.

LES DISPENSÉS

On s'était préoccupé de savoir.

1° Si les militaires dispensés par application de l'article 21 (fils aînés de veuves, etc.), mais qui auraient pu bénéficier de la dispense prévue par l'article 23 comme étudiants en médecine, en pharmacie ou élèves ecclésiastiques, peuvent, au moment de leur passage dans la disponibilité, être affectés à une section d'infirmiers.

2° Si dans le cas de l'affirmative, les hommes dont il s'agit doivent être astreints à la période d'instruction de quatre semaines imposée aux hommes de l'article 23 avant leur passage dans la réserve.

Le général Billot, ministre de la guerre, dans une circulaire adressée aux commandants de corps d'armée, rappelle à ce sujet qu'en vertu des dispositions de la circulaire du 13 mars 1895, relative à la formation de la classe 1894, tout

jeune homme qui invoque cumulativement plusieurs titres prévus aux articles 21 et 23 de la loi du 15 mai 1889 est admis au bénéfice des diverses dispenses prévues par ces articles, si d'ailleurs il produit les justifications nécessaires.

Comme conséquence de ces dispositions, les militaires visés ci-dessus peuvent, au moment de leur passage dans la disponibilité, être affectés à une section d'infirmiers s'ils sont étudiants en médecine, en pharmacie ou élèves ecclésiastiques.

D'autre part, étant dispensés par application de l'article 21, ils doivent être affranchis de la période d'instruction imposée aux hommes qui bénéficient des dispositions de l'article 23.

L'ÉCOLE DE SAUMUR

On se rappelle que le général Mercier avait décidé que l'entrée des sous-officiers élèves à l'école de Saumur aurait lieu le 1^{er} avril comme pour les écoles de Versailles et de Saint-Maixent. Le ministre actuel, le général Billot, vient d'abroger purement et simplement cette mesure. Les sous-officiers en ce moment à Saumur termineront leurs cours en décembre prochain, au lieu de ne quitter l'école qu'à la fin de février.

Les candidats qui se présenteront cette année vont être appelés à subir prochainement les examens, et seront appelés à Saumur au commencement de 1897 pour en sortir au mois de septembre suivant, de sorte que tous les cours de l'école commenceront ensuite à la même date.

Comice agricole de Puy-l'Evêque

Dimanche, 20 septembre a eu lieu à Puy-l'Evêque la distribution des récompenses du concours agricole de 1896.

A 2 heures de l'après-midi, M. Ray, député, président d'honneur du comice, et M. Caviolle, délégué de M. le Préfet du Lot et président du comice, suivis des autorités municipales et des membres du bureau du comice, prenaient place sur l'estrade préparée à cet effet et décorée avec le meilleur goût.

Avant la lecture du palmarès, M. Rey, député, adresse à la foule quelques paroles d'encouragement. Il s'attache à démontrer que l'agriculture, tout comme la politique républicaine, doit être progressiste. C'est la science qui, elle surtout, progressant de jour en jour, doit fournir à nos cultivateurs des moyens à la fois faciles et économiques d'obtenir des rendements meilleurs tant pour la quantité que pour la qualité.

Il termine en engageant les jeunes gens à rester à leurs champs, où ils trouveront l'air pur, la liberté, et deviendront des hommes faits, capables, au jour du danger, de défendre noblement la patrie et la République.

Voici la liste des lauréats :

Viticulture. — Hors concours, rappel de médaille, diplôme d'honneur : MM. Aldhuy, à Courbenac ; Campagnac, au château de Bar-Loussert, à Lacapelle-Lamoure, à Prayssac.

1^{er} prix, Piedloup, à Cazes, médaille d'or et 20 fr. ; 2^e prix, Loussert, maire à Floressas, médaille vermeil et 20 fr. ; 3^e prix, Miquel, à Touzac, médaille d'argent et 15 fr. ; 4^e prix, 5^e prix, *ex æquo*, Balet, à Puy-l'Evêque, médaille de bronze et 10 fr., Cantarel, à Floressas, 15 fr. ; 6^e prix, Cuquel, à la Roche-Sérignac, 10 fr. ; 7^e prix, Mme veuve Belmont, à Puy-l'Evêque, médaille de bronze.

Mentions honorables : MM. Lacoste, à Campasté ; Boudou, à Puy-l'Evêque ; Pardes à Prayssac ; Frézals, curé à Lagardelle ; Quercy, curé à Martignac ; Lacoste, à Grézels et Oscar Lamoure, à Puy-l'Evêque.

Vaches de travail, pleines ou suitées. — 1^{er} prix et 30 fr., Bons, à Soturac ; 2^e prix et 25 fr., Matuech, à Landiech ; 3^e prix et 15 fr., Cabaroc, à Gaillard-Lacapelle ; 4^e prix et 10 fr., Dumas à Lacapelle.

Vaches laitières. — 1^{er} prix, médaille d'argent grand module, Rigal fermier chez Deloncle à Puy-l'Evêque ; 2^e prix, médaille d'argent petit module, Dellard au Cayrou ; 3^e prix, médaille de bronze, Dellard, au Cayrou.

Truies portières. — Prix unique et 25 fr., Dellard, au Cayrou.

Béliers. — 1^{er} prix et 20 fr., Pujol à Prayssac ; 2^e prix et 10 fr., Lajarra, à Martignac ; 3^e prix et 5 fr., Lespinard, à Puy-l'Evêque ; Mention honorable, Oulière, à Lagardelle.

Brebis. — 1^{er} prix et 20 fr., Pujol, à Prayssac ; 2^e prix et 10 fr., Brocard, à Bourre ; 3^e prix et 5 fr., Lespinard à Puy-l'Evêque ; Mention honorable, Laduranté, à Turmont.

Bœufs d'attelage. — 1^{er} prix et 40 fr., Pouzet, à Larigaud-Mauroux ; 2^e prix et 30 fr., Capmas, à Lagardelle ; 3^e prix et 20 fr., Guingal, à Puy-l'Evêque ; 4^e prix, médaille d'argent, Bousquet, à Pis de Vire ; 5^e prix, médaille de bronze, Bernayx, à Grézels ; 6^e prix, médaille de bronze, Lucien Demaux, à la Faurié ; 7^e prix, médaille de bronze, Souliac, à Vire ; Mention honorable, Campagnac, à Bar.

Bœufs gras. — 1^{er} prix et 60 francs, Baptiste Cazes, à Pescadoires ; 2^e prix et 40 fr., Jouffreau fils, à Vival ; 3^e prix et 20 fr., Chambon, au fort Puy-l'Evêque.

Animaux de basse-cour. — 1^{er} prix, médaille

d'argent, Faurie, à Puy-l'Evêque ; 2^e prix, médaille de bronze, Lespinard, à Puy-l'Evêque ; 3^e prix, médaille de bronze, Saux, à Sérignac ; mentions honorables, Julie Grimal et Dérupé, à Puy-l'Evêque.

Produits agricoles. — Diplômes d'honneur, hors concours, rappel de médailles, Massabie à Duravel, et Labarthe, à Puy-l'Evêque ; 1^{er} prix, médaille d'argent, Lacoste, au Single ; 2^e prix, médaille d'argent, Campagnac à Bar ; 3^e prix, médaille d'argent, Pons-Demeau, à Puy-l'Evêque ; 4^e prix, Boudou fils, à Puy-l'Evêque ; 5^e prix, médaille de bronze, Saux, à Floressas ; 6^e prix, médaille de bronze, Martuech, à Landiech ; 7^e prix, mention, Pardes, briquetier à Prayssac ; 8^e prix, mention, Jean Lacoste, à Grézels ; 9^e prix, mention, Serres, à Vire ; 10^e prix, mention Mme Delbreil à Puy-l'Evêque ; 11^e prix, mention, Mme Bost, à Puy-l'Evêque.

Diplôme d'honneur, hors concours, Delfour, à Castelfranc.

Vins. — 1^{er} prix, médaille d'argent, Mazon, à Touzac ; 2^e prix, médaille d'argent, Ferdinand Souliac, à Grézels ; 3^e prix, médaille d'argent, Carrié, à Grézels ; 4^e prix, médaille de bronze, Mazon, à Touzac ; 5^e prix, médaille de bronze, Serres, à Vire ; 6^e prix, médaille de bronze, Regnac, à Puy-l'Evêque.

Instruments agricoles. — Rappel de médaille d'or, hors concours, Société agricole du Lot ; 1^{er} prix, Pardes, à Prayssac, médaille d'argent ; diplômes d'honneur, Bès, à Douelle ; Fréchou, à Nérac.

Produits de l'industrie agricole. — 1^{er} prix, Bennet, à Puy-l'Evêque, diplôme de médaille d'argent ; 2^e prix, Tinchou à Puy-l'Evêque, diplôme de médaille de bronze ; 3^e prix, Pardes, à Prayssac, diplôme de médaille de bronze ; 4^e prix, Rey et Chambon, à Puy-l'Evêque, diplôme de médaille de bronze.

Diplômes d'honneur : Terrières, à Prayssac, et Lestrade, à Puy-l'Evêque. Hors concours, diplôme d'honneur : Gérin, à Valence, et Domergue, à Villeneuve.

Arrestation

Le nommé Bernard David, âgé de 55 ans, cultivateur, sans domicile fixe, originaire de Saint-Cyprien (Lot), a été arrêté hier soir sous l'inculpation de vol à l'américaine.

Gourdon

Mardi matin, vers 10 heures, le sieur Boule, cultivateur à Carbou, près Gourdon, labourait un champ à proximité d'un puits abandonné et dont l'orifice avait été fermé avec des planches.

Les bœufs s'étant trop approchés du puits, le terrain a cédé sous leurs pieds et ils y sont tombés. L'un d'eux s'est tué presque sur le coup ; l'autre, a vécu près d'une heure, horriblement blessé par le soc de la charrue.

Ces bœufs valaient plus de 700 francs.

Le Vigan

Mardi dernier, le sieur Calixte Maury, maçon et couvreur, était occupé à réparer le toit de la maison Farganel, au Vigan, lorsqu'il a glissé et est tombé de sept mètres de hauteur, sur une grille.

Il a été gravement blessé et ses jours sont en danger. Ce malheureux, âgé de 36 ans, est marié et père de deux enfants.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 24 et 27 Septembre
De 4 à 5 heures

Cahors (Allegro)	Kelsen.
L'Ambassadrice (Ouverture)	Auber.
Estudiantina (Valse)	Lacome.
Les Dragons de Villars (Fantaisie)	Maillard.
Le Rossignol (Polka)	X...

FAITS DIVERS

Accident de chemin de fer

On télégraphie d'Angoulême ;

Dans la nuit de vendredi à samedi, un train qui transportait un millier d'hommes des 4^e et 8^e régiments d'infanterie de marine à destination de Toulon a été tamponné, en gare de Pérat, par le train de voyageurs qui arrive à Cognac à minuit 44 minutes.

Le mécanicien du train militaire aperçut au moment d'entrer en gare le train de voyageurs qui avait une demi-heure de retard. Il fit aussitôt machine en arrière, mais ne put éviter la collision.

Les tampons des deux locomotives ont été brisés, deux wagons du train militaire ont été renversés sur la voie et deux wagons de l'autre train ont télescopé.

On juge de l'effarement des soldats surpris dans leur sommeil. Le désordre a été un moment à son comble ; peu à peu cependant on a pu se ren-

dre compte de la situation : cinq ou six soldats étaient légèrement blessés, le mécanicien du train de voyageurs avait une blessure au front et le graisseur une côte enfoncée.

Les dégâts matériels étaient assez importants et le train militaire n'a pu se mettre en route qu'à quatre heures du matin.

La circulation a été aussitôt rétablie.

Volours de Crocodile

Paris 23 septembre.
Une tentative de vol peu banale a eu lieu lundi matin. Aux premières lueurs de l'aube, les employés du Jardin-des-Plantes (quartier des reptiles) étaient mis en éveil par des rugissements formidables qui partaient du bassin réservé aux caïmans.

Deux surveillants arrivèrent au pas de course devant l'enclos réservé aux sauriens et furent témoins d'un bien curieux spectacle.

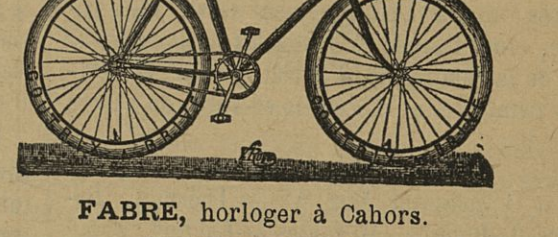
Deux individus de mauvaise mine, aidés par une fille, essayaient de faire passer un crocodile par-dessus la grille. L'amphibie, surpris sans doute pendant son sommeil, était hâlé par deux cordes à nœuds coulants, l'une lui serrait le cou l'autre la queue. Mais le crocodile, tiré de son engourdissement, s'était cramponné solidement au grillage avec ses puissantes pattes et protestait contre ce déplacement par des appels stridents.

L'homme et la femme restés au dehors de l'enclos prirent la fuite à toutes jambes lâchant leur corde ; leur complice fut pincé. C'est un ancien matelot, nommé Victor Chaillot, dit Bébé, âgé de 25 ans, retour de Madagascar.

Conduit au commissariat de police, l'ancien marsouin a déclaré qu'il voulait voler le crocodile afin de le montrer dans les foires.

Il a refusé de donner les noms et domiciles de l'homme et de la femme qui l'accompagnaient. Il a été envoyé au dépôt.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR
H. FABRE
10, RUE DE LA MAIRIE, 10
CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE
Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE
ACHAT de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés
On demande un apprenti

LA VUE POUR TOUS
PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par
MM. les Occulistes et Chefs de Clinique
H. FABRE
10, Rue de la Mairie, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

Escompte et Recouvrements
M. Gabriel BRUEL, de Cahors, vient de fonder à Cahors, une maison d'Escompte et Recouvrements, 3, rue du Lycée.
Les bureaux de M. BRUEL seront ouverts aux commerçants et industriels à partir du 1^{er} août prochain.

GOUTEZ
AU BOUILLON (GENRE DUVAL)
Fait à la Boucherie Arnaudet
3, rue de la Préfecture

L'EXTRAIT de VIANDE **LIEBIG**
est INDISPENSABLE dans
TOUTE BONNE CUISINE
pour améliorer
POTAGES - SAUCES - RAGOÛTS - LÉGUMES - ETC.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salles-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Agde (le Grau), Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balnearc-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (le), Cambo-ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, la Preste, etc.), Collioure, Couiza-Montazels, Dax, Espéras (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-Adour (Eggenie-les-Bains), Guéthary (halte), Hendaye, Labenne Cap breton, Lalque (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cidéal, Vieille-Aore), Larons-Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes), Leucate (la Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Nouvelle (la), Oron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestlas (Barèges, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur), Port-Vendres, Prades (Molig), Quillan (Ginols, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Fleur (Chandesaignes), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiés), Saint-Groins, (Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salles-de-Béarn, Salles-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranc-de-Conflent (e Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaueilles).

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

BAINS DE MER DE L'Océan

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets d'aller et retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Bégmeil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Locudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chebonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chebonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Brevet S. G. D. G.

Enclume de Famille Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Echarpes pour maîtres et adjoints EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES

à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors)

La petite Carte de poche DU LOT

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné, 1 fr. 50. — 25 centimes en plus par la poste.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1^{er} Juillet 1896)

De Paris à Toulouse

	17		5		21 (1)		35		1125-1131	
	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS
PARIS.....	départ.	3 ^h 10s.	10 ^h 35 ^m	7 ^h 50s.	11 15s.	—	—	—	—	—
BRIVE.....	arrivée.	6 40 ^m	6 34 ^m	5 11 ^m	10 32 ^m	—	—	—	—	—
Gignac-Cressensac.....	départ.	6 50 ^m	7 1 ^m	5 23 ^m	—	—	—	—	—	—
SOULLAC.....	arrivée.	7 27	—	—	1 47 ^m	7 43	—	—	—	—
CAZOULÈS.....	départ.	7 47	—	—	2 7	8 3	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon.....	arrivée.	7 54	—	—	2 12	8 18	—	—	—	—
Nozac.....	départ.	8 1	—	—	2 19	8 25	—	—	—	—
GOURDON.....	arrivée.	8 2	—	—	2 21	8 26	—	—	—	—
Saint-Clair.....	départ.	8 17	—	—	2 36	8 41	—	—	—	—
Dégagnac.....	arrivée.	8 27	—	—	2 46	8 51	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles.....	départ.	8 40	—	—	3 3	9 5	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus.....	arrivée.	8 50	—	—	3 10	9 15	—	—	—	—
Espère.....	départ.	9 2	—	—	3 22	9 27	—	—	—	—
CAHORS.....	arrivée.	9 13	—	—	3 32	9 38	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	départ.	9 24	—	—	3 44	9 49	—	—	—	—
Cieurac.....	arrivée.	9 33	—	—	3 53	9 58	—	—	—	—
Labenque.....	départ.	9 43	—	—	4 3	10 8 ^{soir}	—	—	—	—
Caussade.....	arrivée.	9 59	—	—	4 14	10 23 ^{soir}	—	—	—	—
MONTAUBAN.....	départ.	10 9	—	—	4 25	10 34 ^{soir}	—	—	—	—
TOULOUSE.....	arrivée.	10 23	—	—	4 40	10 49	—	—	—	—

(1) Le train EXPRESS 21 qui part de Paris à 7 h. 50. prend des voyageurs de 2^e cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3^e cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà. Outre le train 21, il part de PARIS, un RAPIDE à 9 h. 5 du soir qui correspond, à LIMOGES, avec le train 21.

De Toulouse à Paris

	16		1140-1128		26		1126		1136		40	
	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS
TOULOUSE.....	départ.	2 ^h 43 ^m	3 15 ^m	8 ^h 30 ^m	9 ^h 40 ^m	6 ^h mat	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN.....	arrivée.	3 30 ^m	4 24 ^m	8 48	10 47 ^m	7 7	—	—	—	—	—	—
CAUSSADE.....	départ.	3 37	4 33	8 54	10 52	7 30 ^{matin}	—	—	—	—	—	—
LABENQUE.....	départ.	4 3	5 14	9 16	11 33	8 11	—	—	—	—	—	—
CIEURAC.....	départ.	—	5 53	—	—	8 50	—	—	—	—	—	—
SEPT-PONTS.....	départ.	—	6 14	—	—	9 11	—	—	—	—	—	—
CAHORS.....	arrivée.	4 38	6 22	9 51	—	9 19	—	—	—	—	—	—
Espère.....	départ.	4 48	6 38	9 57	—	9 29	—	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus.....	départ.	—	6 52	—	—	9 42	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles.....	départ.	—	7 6	—	—	9 55	—	—	—	—	—	—
Dégagnac.....	départ.	—	7 19	—	—	10 8	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair.....	départ.	—	7 28	—	—	10 17	—	—	—	—	—	—
GOURDON.....	départ.	—	7 38	—	—	10 26	—	—	—	—	—	—
Nozac.....	départ.	5 30	7 53	10 37	—	10 40	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon.....	départ.	—	8 2	—	—	10 49	—	—	—	—	—	—
CAZOULÈS.....	arrivée.	—	8 23	—	—	10 58	—	—	—	—	—	—
SOULLAC.....	départ.	—	8 24	—	—	11 10	—	—	—	—	—	—
Gignac-Cressensac.....	départ.	5 51	8 31	10 58	—	11 11	—	—	—	—	—	—
BRIVE.....	arrivée.	5 55	8 36	10 59	—	11 12	—	—	—	—	—	—
PARIS.....	départ.	6 31	9 40s.	11 35	—	11 51	—	—	—	—	—	—

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 30 ^m	12 ^h 50 ^m	6 ^h 30 ^m
Mercuès.....	6 40 ^m	1 4 ^m	6 44 ^m
Arrêt Douelle	6 47 ^m	—	6 48
Parnac.....	6 54	1 15	6 56
Luzech.....	7	1 22	7 2
Castelfranc.....	7 13	1 35	7 15
Arrêt Praysac	7 16	—	7 18
Puy-l'Évêque.....	7 25	1 46	7 28
Duravel.....	7 32	1 54	7 35
Soturac-Touzac	7 40	2 3	7 43
Fumel.....	7 49	2 13	7 54
LIBOS. — A.	7 55	2 19	8
BORDEAUX.....	8 51	3 11	8 31 ^m
PARIS. — Ar.	11 36 ^m	4 37	10 51 ^m

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	7 ^h 50s.	11 ^h 30 ^m	7 ^h 38 ^m
BORDEAUX.....	—	6 10	3 38 ^m
LIBOS. — D.	8 29	3 1	9 10 ^m
Fumel.....	8 33	3 7	9 16
Soturac-Touzac	8 45	3 19	9 26
Duravel.....	8 52	3 28	9 33
Puy-l'Évêque.....	8 59	3 37	9 40
Arrêt Praysac	9 6	—	9 47
Castelfranc.....	9 12	3 51	9 53
Luzech.....	9 22	4 4	10 3
Parnac.....	9 31	4 14	10 11
Arrêt Douelle	9 36	—	10 16
Mercuès.....	9 41	4 25	10 21
CAHORS. — A.	9 53	4 39	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 37 ^m	1 ^h 27 ^m	5 ^h 23 ^m
Cabessut, halte	7 46	1 36 ^m	5 32 ^m
Arcambal.....	7 57	1 47	5 42
Vers.....	8 6	1 56	5 50
Saint-Géry.....	8 15	2 4	5 57
Conduché.....	8 28	2 17	6 9
St-Cirq, halte.	8 35	2 24	6 15
St-Martin-Lab.	8 45	2 33	6 24
Calvignac, hal.	8 53	2 41	6 31
Cajarc.....	9 7	2 55	6 44
Montbrun, hal.	9 18	3 6	6 54
St-Cirq.....	9 28	3 16	7 3
Toirac.....	9 41	3 29	7 15
Lamadelle.....	9 41	3 29	7 15
CAPDENAC. A.	9 53	3 41	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 45 ^m	11 ^h 10 ^m	5 ^h 19 ^m
Lamadelle.....	7 53 ^m	11 22 ^m	5 31 ^m
Toirac.....	8 6	11 34	5 43
Montbrun, hal.	8 14	11 43	5 52
Cajarc.....	8 26	11 55	6 3
Calvignac, hal.	8 36	12 6	6 14
St-Martin-Lab.	8 46	12 14 ^m	6 25
St-Cirq, halte.	8 54	12 23 ^m	6 34
Conduché.....	9 3	12 30 ^m	6 41
Saint-Géry.....	9 17	12 45	6 56
Vers.....	9 23	12 51	7 2
Arcambal.....	9 30	1 00	7 11
Cabessut, halte.	9 40	1 11	7 22
CAHORS. — A.	9 48	1 19	7 30

